



Les Archers de Vinça

Association Loi 1901, N° RNA W663001209
Affiliation FFTA N° 1166190, Agrément DDJS N° 66S1597
Siren 539 545 400, Siret 539 545 400 00019

Vous invitent à participer aux concours
« **SÉLECTIFS TAE 70m. ET TAE 50m.** »
(**REGLEMENTATION FEVRIER 2019**)
qu'ils organisent le

DIMANCHE 19 MAI 2019

STADE MUNICIPAL DE VINÇA
ROUTE DE RIGARDA (*itinéraire fléché*)

2 départs TAE 70 et TAE 50

Rythme ABC ou AB-CD selon le nombre d'inscriptions

Départ 1 :

- 8h15 : ouverture du greffe.
- 8h45 : inspection du matériel.
- 9h00 : échauffement sur blasons.
- 9h20 : début des tirs comptés.

Départ 2 :

- 13h30 : ouverture du greffe.
- 13h50 : inspection du matériel.
- 14h00 : échauffement sur blasons.
- 14h20 : début des tirs comptés.

Attention, lors du passage au greffe, les documents suivants seront exigés :
Licence, Pièce d'identité si absence de photographie, certificat médical (si absence de mention sur la licence).

Tenue blanche ou de club OBLIGATOIRE

INSCRIPTIONS :

- JEUNES : 8,00 €EUROS / ADULTES : 10,00 €euros.
- ½ tarif sur le deuxième départ.

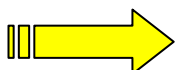
Remise des récompenses aux trois premiers de chaque catégorie vers 17h30
à l'issue des tirs, suivie du verre de l'amitié.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION FIXÉE AU MERCREDI 15 Mai 2019

Par @mail : lesarchersdevinca@gmail.com (de préférence)

Par le site du club : www.Les-archers-de-vinça.fr (nous contacter)

Par téléphone : 0434529785 / 0782668996



Une buvette sera à votre disposition
(Boissons chaudes et Froides, Sandwiches, Gaufres et autres Pâtisseries)

